

**T H É Â T R E**



**A C T I O N**

© Théâtre action, 2023

# 9. LES BUDGETS

## 1. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

En tant que travailleur autonome, il est important de faire une distinction entre vos finances personnelles et vos finances professionnelles. Nous vous recommandons donc de bien mettre en évidence vos frais professionnels dans votre budget personnel ou encore mieux d'avoir un budget détaillé autonome pour vos revenus et dépenses professionnels que vous rapportez par la suite dans votre budget personnel global.

### A. Quelques notions de base

- Par revenu, on entend une entrée d'argent (+) et par dépense, une sortie d'argent (-);
- Un revenu ou une dépense ponctuel est variable (ex. un cachet artistique ou un don imprévu);
- Un revenu ou une dépense récurrent est fixe (revenus d'intérêts mensuels ou frais internet);
- Le budget est préparé selon une période déterminée (Ex. la durée d'un projet, mensuel, annuel);
- Le budget est construit en trois sections : les revenus, les dépenses et le bilan, soit le surplus ou le déficit (total des revenus – total des dépenses = surplus/déficit);
- Vous pouvez ajouter des notes dans votre budget pour mieux en suivre l'évolution (Ex. détails de calcul, dates de paiement);
- Le logiciel Excel est un outil efficace et simple pour la préparation et la révision budgétaire. Plusieurs tutoriel et formation en ligne existe pour vous familiariser avec les formules les plus utilisés.
- Lorsque les artistes ont un numéro de taxe, il est important, en tant que producteur, de prévoir le coût des taxes s'ajoutant au cachet dans le budget.

## 2. LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

### A. Le processus budgétaire et la préparation d'un budget détaillé

Le processus budgétaire est important puisqu'il permet dans le cadre du projet ou d'un exercice financier :

- de prévoir comment et combien sera dépensé;
- de limiter et de mieux contrôler les dépenses;
- de « savoir où on s'en va » entre le début et la fin;
- de prévoir combien il nous restera à la fin;
- permet de demeurer réaliste quant aux ressources utilisées;
- permet d'ajuster le tir en cours de route advenant des dépassements ou des imprévus.

Les critères d'un budget bien établi sont :

- l'ensemble des coûts ont été prévus – ne rien oublier;
- les coûts prévus ont été bien estimés et documentés dans la mesure du possible (important d'obtenir des devis, de faire la recherche sur les coûts réels associés);
- contient un coussin pour les imprévus (fonds de contingence);
- contient un plan B ou un plan C advenant que les revenus prévus ou demandés (demandes de subventions) s'avèrent différents;
- vous avez établi combien vous désirez qu'il vous reste comme surplus (cachets) à la fin du projet;
- il n'est pas statique – un budget peut être ajusté en cours de route, d'où l'importance de bien tenir des registres, sur une base régulière, afin de pouvoir comparer le réel et l'évolution des dépenses en fonction du budget et de s'ajuster en cours de route, si nécessaire.

## **B. Révision du budget établi et ajustements**

Il est important de comprendre qu'un budget n'est pas statique :

- Établissement de scénarios en début de projet ou d'exercice financier;
- Importance de comparer les revenus et dépenses réelles périodiquement au budget afin d'identifier rapidement tout dépassement ou variation importante prévue et pouvoir réajuster le tir au besoin sans être pris par surprise en fin de projet.

Comment réajuster un budget :

- État de la situation en analysant les revenus et dépenses réelles jusqu'à maintenant;
- Identifier la cause des dépassements ou différences;
- Identifier les postes budgétaires où il sera possible de réduire (revenir aux différents scénarios établis en début de projet; faire des choix);
- Réajuster les postes budgétaires en tenant compte des coûts encourus jusqu'à maintenant et des coûts prévus pour finaliser.

Quoi faire si les dépassements prévus sont très importants et un manque à gagner est à prévoir :

- Vérifier s'il y a d'autres sources de financement possibles?
- Discuter avec notre ou nos bailleurs de fonds actuels ?
- Effectuer des démarches auprès d'autres bailleurs de fonds?
- Faire le bilan de la situation pour en tirer une leçon.

## **C. Le suivi du budget établi**

La tenue des registres comptables

Il est très important de tenir des registres appropriés sur chacun des projets entrepris afin de :

- suivre l'évolution des dépenses réelles;
- suivre l'évolution des rentrées de fonds;
- pouvoir comparer les revenus et les dépenses sur une base périodique avec le budget;
- pouvoir se conformer aux exigences en matière de conservation et d'archivage des documents;
- pouvoir ajuster le budget en cours de route, au besoin, advenant que l'évolution réelle des revenus et des dépenses soit différente de celle prévue.

**CONSULTEZ ET ADAPTEZ LES MODÈLES SUIVANTS :**

**Budget pour une compagnie à projets**

**Budget personnel**

*Pour accéder à d'autres modèles de budget, consulter les fiches pratiques de la Trousse de projet.*